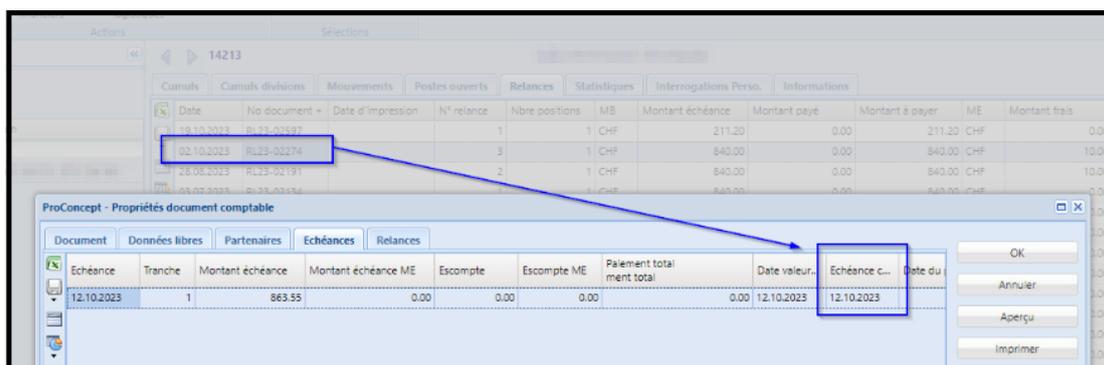


Textes et échéances des rappels

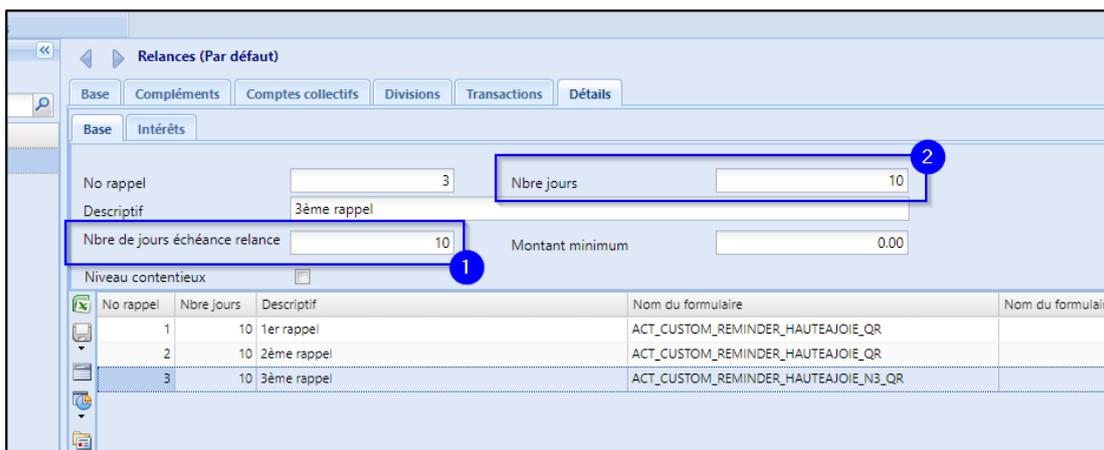
Bruno Hofstetter - 2023-12-20 - [Commentaires \(0\)](#) - [ProConcept](#)

Le dernier rappel a été extrait le 02.10.23 avec une échéance à 10 jours, ce qui correspond à la date d'échéance que l'on retrouve dans les propriétés du document du rappel :



Ces 10 jours correspondent bien à ce qui est paramétré dans vos conditions de rappels, où il est indiqué qu'on souhaite que le rappel généré ait une échéance de 10 jours (1).

On indique également qu'on laisse au débiteur 10 jours après l'échéance d'un rappel pour effectuer le paiement (2)



L'échéance étant le 12.10, si on ajoute les 10 jours qu'on laisse au débiteur pour payer, le prochain rappel ne sera extrait que le 22.10.

Ces conditions peuvent être modifiées si besoin dans l'objet "Catégories de relances".

Quant au texte qui indique au débiteur qu'il a 15 jours pour payer, il ne s'agit que d'un texte qui peut être

librement changé et adapté si besoin dans l'objet "Textes de relances". Il ne correspond pas au calcul de l'échéance et aux jours accordé au débiteur pour payer avant que le poste ouvert soit à nouveau extrait pour le prochain rappel.

The screenshot displays the 'ProConcept - Textes des relances' application. The interface is divided into several sections:

- Top Bar:** ERP logo, 'Favoris', 'Accueil', and the title 'ProConcept - Textes des relances'.
- Navigation:** 'Haute-Ajoie' and 'Textes' tabs. Action buttons: 'Ajouter', 'Supprimer', 'Modifier', 'Valider', 'Abandonner'.
- Left Panel (Liste):** A table with columns 'Type de texte' and 'Descriptif'. The selected row is 'ENTETE - Texte 3ième rappel'.
- Right Panel (Base):** A form for 'ENTETE - Texte 3ième rappel' with fields for 'Type de texte' (4), 'Descriptif' (ENTETE - Texte 3ième rappel), and 'Code langue' (FR). Below the form is a preview of the text: 'Madame, Monsieur, Vous n'avez pas donné suite à nos deux premiers rappels. Nous vous invitons à vous acquitter de ce montant dans les 15 jours au moyen du bulletin de versement à l'Office des poursuites pour encaissement, frais à votre charge. En cas de paiement, veuillez considérer ce dernier comme nul et non avenu.'